



Hon. Marie-Claude
Bibeau

DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

UN ENVIRONNEMENT SAIN
POUR UNE ÉCONOMIE SAINTE

Bonjour,

J'espère que ce bulletin vous parvient alors que vous êtes en bonne santé physique et mentale. Je comprends que plusieurs d'entre vous vivez de grandes difficultés humaines ou financières. Ne pas pouvoir serrer dans vos bras ceux que vous aimez, alors que c'est maintenant que vous en auriez le plus besoin, c'est très difficile. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos proches, à des organismes de la région, et même à moi, votre députée, s'il s'agit de naviguer à travers les programmes d'aide fédéraux.

Ce mois-ci, je voulais plutôt vous partager l'engagement de notre gouvernement envers l'environnement. La COVID-19 sera bientôt derrière nous, mais la menace des changements climatiques demeurera bien présente. Si les travailleurs essentiels ont mis les bouchées double depuis un an déjà, il faudra remettre tous les autres au travail dès que le choc sera passé. Tant qu'à investir massivement pour relancer notre économie, le gouvernement Trudeau est engagé à transformer cela en une opportunité pour assurer un réel virage vert.

Qu'il s'agisse de recherche et d'innovation, d'aide aux entreprises, de construction d'infrastructures et bien plus, nos investissements seront sérieusement évalués en fonction de leur valeur environnementale. Est-ce que cela contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à augmenter la séquestration du carbone? Est-ce que cela crée des emplois d'avenir?

Depuis 2015, nous avons pris une série de mesures qui visent à réduire nos émissions, mais il faut en faire beaucoup plus pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et être un pays carboneutre d'ici 2050. La mise à jour budgétaire de l'automne et la première phase de notre Plan vert qui ont été rendues publics avant les Fêtes démontrent l'envergure de notre engagement. Le présent bulletin vise à vous faire connaître nos ambitions et les différents axes d'intervention qui, au cours des prochains mois et des prochaines années, prendront la forme d'actions bien plus concrètes. Alors que

ce mot est rédigé en février, vous recevrez peut-être ce bulletin à la veille du Budget fédéral 2021. Nul doute qu'il sera aussi écrit à l'encre verte.

En terminant, heureusement qu'on a le temps des sucres pour adoucir celui des impôts! Rappelez-vous que c'est très important que chacun complète sa déclaration de revenus. Oui, on doit tous contribuer au trésor public en fonction de nos revenus. C'est grâce à ça que tout le monde a, entre autres, accès à des soins de santé gratuits.

Compléter sa déclaration de revenus c'est aussi la façon incontournable de recevoir les différentes prestations auxquelles vous avez droit, dont l'Allocation canadienne pour enfants, l'allocation canadienne pour les travailleurs (à faible revenu), la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour les aînés. Encore une fois, si vous avez besoin d'assistance, mon équipe et moi sommes là pour vous aider.

Bonne lecture et prenez soin de vous!

L'hon. Marie-Claude Bibeau, C.P.
Députée de Compton-Stanstead
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Facebook LIVE le jeudi 1^{er} avril, 18 h



L'environnement,
avec le ministre
du Patrimoine Canadien,
Steven Guilbeault
et la ministre de l'Agriculture
et de l'Agroalimentaire,
Marie-Claude Bibeau
[@mclauddebibeau](#)
[@steven.guilbeault](#)

Envoyez vos questions :
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

LE PLAN CLIMATIQUE RENFORCÉ DU CANADA

« **Le plan canadien le plus concret et le plus ambitieux qu'on ait jamais eu.** »

—Pierre-Olivier Pineau, professeur et expert en énergie de HEC Montréal

On veut et on peut tous vivre dans un environnement sain et participer à une économie dynamique. Plus tôt on agit, plus on en bénéficie. Ce plan conséquent prévoit des investissements historiques initiaux de 15 milliards \$, renforce nos engagements depuis 2015 et nous permettra dès cette année de mieux :

- créer des emplois de qualité et soutenir une relance économique durable ;
- améliorer la qualité de l'air, de l'eau et de la vie en réduisant la pollution ;
- lutter contre les changements climatiques et réduire de moitié nos émissions.

L'expérience et les experts confirment : investir en environnement, c'est payant. On y gagne en qualité d'emploi et de vie. Voici un aperçu des mesures prévues pour bâtir une économie plus inclusive et compétitive, plus propre et prospère.

DES INDUSTRIES PROPRES

Le Canada a toutes les ressources naturelles et humaines pour développer notre expertise, des technologies propres et une économie durable.

D'ici 2030, la transition vers une économie verte générera 24 millions de nouveaux emplois et 26 000 milliards \$ dans le monde.

Pour profiter de cette opportunité, Ottawa investira plus de 5 milliards \$ dans l'innovation technologique.

D'autres mesures sont aussi prévues pour encourager la transition industrielle verte, comme :

- harmoniser nos pratiques industrielles à nos politiques climatiques ;
- adopter la **Norme sur les combustibles propres** déposée en décembre 2020 ;
- éliminer d'ici 2025 les subventions inefficaces aux combustibles fossiles ;
- **réduire de moitié l'impôt des entreprises fabriquant des produits zéro émission** ;
- implanter la Stratégie canadienne **zéro déchet de plastique et l'interdiction des plastiques à usage unique** ;
- émettre la **première obligation verte** du gouvernement fédéral.

DES ÉNERGIES PROPRES

« **Un plan sérieux.** »

— Greenpeace Canada

Le Canada est un chef de file mondial de la production d'énergies durables : **80% de notre électricité provient de sources propres**, comme les énergies hydroélectrique, éolienne et solaire.

Le gouvernement du Canada investira plus de 6 milliards \$ pour profiter de son avantage concurrentiel dans un monde en transition vers les énergies vertes.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'énergie solaire est désormais la moins coûteuse de l'histoire. Le Canada possède 14 des 19 métaux nécessaires à la fabrication de panneaux solaires et tous les minéraux pour la production de batteries pour les véhicules électriques.

ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

- **Autobus zéro émission** : D'ici 2030, l'industrie canadienne des transports propres va croître de 28 % par an et créer 14 fois plus d'emplois qu'en 2020.
- **Incitatif Véhicules Zéro Émission (iVZE)** Remise de **5 000 \$ à l'achat** d'un VZE. Plus de 65 000 Canadiens ont profité de cette aide et **économisé jusqu'à 2 000 \$ en carburant** par an.
- **Réseau national de 4 300 bornes de recharge électrique rapide.** Les épiceries IGA de Cookshire et d'East Angus verront les leurs installées en 2021.
- **Stratégie nationale de transport actif** en appui aux solutions alternatives (pistes cyclables, sentiers de randonnée).

« **C'est encourageant pour l'avenir !** »

— Mobilité électrique Canada

LE PRIX DE LA POLLUTION

Polluer ne doit plus être gratuit. C'est pourquoi Ottawa impose un prix à la pollution cohérent avec ses impacts.

Plus on pollue, plus on paie. Les revenus du prix sur la pollution sont ainsi réinvestis dans le développement économique et social durable.

« **La tarification du carbone est le moyen le plus pratique et efficace de réduire les émissions de GES tout en stimulant les innovations.** »

— Commission de l'écofiscalité

Le prix canadien sur la pollution augmentera progressivement de 30\$ la tonne de carbone aujourd'hui à 170\$ la tonne en 2030.

Il y a fort à parier que le Québec, pionnier de la bourse du carbone, saura s'adapter et redistribuer ces revenus aux secteurs les plus touchés, comme l'agriculture.

OBJECTIF : ZÉRO ÉMISSION

La Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité obligera désormais le gouvernement fédéral à :

- établir des objectifs climatiques clairs et précis ;
- instaurer un processus rigoureux de suivi de la réduction des émissions ;
- atteindre la pleine **carboneutralité d'ici 2050**, soit zéro émissions nette.

UN EFFORT PLANÉTAIRE

Pour freiner, voire inverser le réchauffement climatique qui s'accélère depuis 150 ans sous l'effet de l'activité humaine, le Canada s'est joint à 194 pays pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. C'est l'**Accord de Paris sur le Climat**.



LA NATURE AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS



Le Canada regorge de toutes les ressources naturelles essentielles :

- 9 % des forêts mondiales;
- 28 % des forêts boréales;
- 36 % des forêts durables;
- 24 % des terres humides;
- 20 % de l'eau douce et...
- le plus long littoral mondial.

Voilà bien des richesses à préserver et valoriser pour le bien de tous les Canadiens.

Notre patrimoine naturel constitue un énorme potentiel. Plus de 12% du PIB canadien dépend directement des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des océans — et la proportion grimpe encore avec ceux du tourisme et des loisirs. **Une autre bonne raison d'en prendre soin.**

Depuis 2015, le gouvernement canadien a effectué des investissements historiques en environnement, dont près de 3 milliards \$ pour la protection de nos terres et notre eau douce (12%), de nos zones côtières et maritimes (14%). Le plan climatique renforcé prévoit investir 4 milliards \$ pour:

- **restaurer les écosystèmes sensibles**, comme les zones humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles ;
- planter **2 milliards d'arbres** et ainsi créer 4 300 emplois, couvrir 1 million d'hectares, capter et stocker le carbone.

DES MILIEUX DE VIE ÉCOÉNERGÉTIQUES

1 \$ = 5 \$ Chaque dollar investi en efficacité énergétique génère **cinq fois plus d'économies.**

Nos maisons et nos bâtiments rejettent près de 20 % des émissions de GES. **Améliorer l'efficacité** énergétique contribue à réduire les dépenses et la pollution, à créer des **emplois de qualité en région** (R&D, fabrication, vente, installation, services, etc.) et à stimuler l'économie locale. Le secteur écoénergétique, c'est un demi-million d'emplois directs au Canada et près de 10% de croissance annuelle.

Pour profiter de cette **triple opportunité** énergétique, économique et écologique, le gouvernement du Canada investira dès cette année plus de 6 milliards \$ sur sept ans pour financer la construction et les rénovations écoénergétiques (isolation, fenestration, ventilation, etc.) des bâtiments communautaires, commerciaux et résidentiels.

Un propriétaire pourra ainsi profiter :

- d'une subvention de 5 000 \$;
- d'une évaluation ÉnerGuide gratuite ;
- et d'un programme de prêts garantis.

Le gouvernement canadien assurera aussi le développement de matériaux (ciments, isolants, etc.) de construction durables, d'origine locale et à faible teneur en carbone ainsi que d'un code de rénovation modèle, en vigueur avant 2025. Les mesures d'efficacité énergétique comptent parmi les moyens les plus abordables et rentables, simples, accessibles et efficaces pour lutter contre les changements climatiques.

Le financement public de programmes écoénergétiques profitera aux entrepreneurs, aux consommateurs et à l'environnement.

STRATÉGIE AGROENVIRONNEMENTALE

Les producteurs et les productrices agricoles sont les premiers à subir les contrecoups des changements climatiques. Les saisons se mélangent et les événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents.

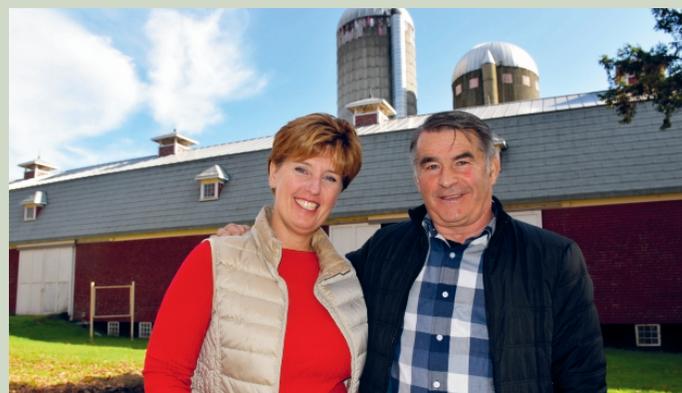
On reconnaît aussi que les agricultrices et les agriculteurs ont fait de gros efforts pour adopter des pratiques durables depuis les deux dernières décennies. Pendant que leur production doublait, les émissions du secteur sont demeurées à peu près stables. Néanmoins, pour atteindre les objectifs de Paris et atteindre la carboneutralité d'ici 2050, il faut faire plus.

Le secteur agricole a un rôle clé à jouer dans le Plan renforcé pour le climat du gouvernement fédéral. Depuis la mise à jour budgétaire de l'automne, 350 millions \$ sur 10 ans sont désormais dédiés à des mesures agro-environnementales. Ces programmes, présentement en développement, portent principalement sur la recherche et l'innovation, le partage des meilleures pratiques, le développement et l'accès aux technologies et aux équipements éco-énergétiques qui réduisent l'empreinte écologique des activités agricoles.

Les laboratoires vivants sont un excellent exemple d'une nouvelle approche qui réunit les producteurs et productrices agricoles, les scientifiques et les associations comme l'UPA. Ensemble, ils élaborent et mettent à l'essai des pratiques et des technologies novatrices pour résoudre les défis agroenvironnementaux. Celui du lac Saint-Pierre, par exemple, vise la gestion des sols, la qualité de l'eau et la biodiversité.

D'autres initiatives seront tournées vers la réduction de 30% des émissions causées par les engrais, les normes sur les carburants propres qui ouvrent aussi un nouveau marché et la plantation de 2 milliards d'arbres dont une bonne proportion pourrait se faire sur des terres agricoles.

Dans le cadre du dernier Partenariat canadien pour l'agriculture (CAP), le Canada a transféré 300 millions \$ sur 5 ans au Québec. Des programmes comme Prime-Vert sont ainsi offerts aux producteurs avec un financement qui provient à 60 % d'Ottawa. Il y a fort à parier que le prochain CAP, qui prendra effet en 2023, sera encore plus vert.



Marie-Claude Bibeau et le président du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook, Réal Trépanier. (Photo : Le Progrès de Coaticook - Vincent Cliche)

LA PROTECTION DES LACS AU COEUR DES PRIORITÉS LOCALES

Depuis 2016, notre leadership a permis de franchir un certain nombre d'étapes en vue de limiter les impacts de la navigation de plaisance sur les milieux marins fragiles dont nos lacs font partie.

Dans un premier temps, le ministère fédéral des Transports a entamé un processus de modernisation de sa réglementation et a déposé, au printemps 2019, un nouveau guide des administrations locales. Ceci permet enfin aux municipalités d'utiliser les menaces environnementales pour modérer ou interdire l'accès à leurs plans d'eau. En outre, le nouveau guide réduit considérablement les délais.

Parallèlement à cette avancée technique, **Transports Canada** finance depuis quatre ans un projet pilote innovant au lac Massawippi. **Nautisme Intelligent** de **Bleu Massawippi** évalue scientifiquement l'impact des divers types de navigation sur les rives, la contamination des espèces envahissantes, ainsi que sur l'éclosion d'algues bleues et vertes. Les données recueillies sont précieuses pour guider le ministère dans sa phase 2 de modernisation de la réglementation.

La pandémie a eu ses effets sur les lacs. Les plaisanciers se sont multipliés au cours de l'été 2020. Cette véritable explosion d'utilisateurs de toutes sortes a mis en lumière l'importance et l'urgence d'offrir aux municipalités des outils efficaces pour protéger leurs lacs, spécialement les plus vulnérables. Ces outils viendront avec la phase 2 qui est attendue ce printemps.



Marie-Claude Bibeau teste les eaux du Lac Massawippi.

COVENTRY

La Table de concertation des élus pour le lac Memphrémagog, dont font partie les députées Bibeau, Brière et Bessette aux côtés de leurs homologues provinciaux et municipaux, s'assure de maintenir le moratoire et de trouver une solution viable et durable pour tous afin d'interdire les rejets de polluants, comme le lixiviat, au Vermont.

AIDES ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs programmes fédéraux de financement pour la **protection de l'environnement** sont déjà accessibles. Certains financent la restauration de l'environnement, la conservation de la faune et des habitats. D'autres, comme le programme **ÉcoAction**, appuient des projets environnementaux locaux. **Priorité 2021 : L'eau douce**. Des programmes de soutien à la transition écoénergétique sont aussi disponibles tout au long de l'année.

- Incitatif Véhicule Zéro Émission — [TC.Canada.ca](https://www.tc.gc.ca)
- SCHL Maison écolo — [cmhc-SCHL.gc.ca](https://www.cmhc-schl.gc.ca)
- Bâtiments ISO50001 — [RNCan.gc.ca](https://www.rncan.gc.ca)
- Fonds Municipal Vert — [FCM.ca](https://www.fcm.ca)

Consultez [Canada.ca](https://www.canada.ca) ou contactez votre députée pour vérifier votre admissibilité aux programmes d'aide.

ACHAT LOCAL

Tant qu'à faire le plein, autant le faire au commerce du coin. Déjà, on le connaît bien. Comme 4 Canadiens sur 5 sont prêts à payer pour des fruits et légumes cultivés localement, autant encourager l'achat de proximité. On y gagne en conservation des aliments, réduction des transports, de la pollution. C'est **gagnant-gagnant**.



Hon. Marie-Claude
Bibeau

DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

175 Queen Suite 204
Sherbrooke J1M 1K1
Tél. 1-819-347-2598
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

 [mclauddebibeau](https://www.facebook.com/mclauddebibeau)

 [marieclauddebibeau.libparl.ca](https://twitter.com/marieclauddebibeau)

